

Journée mondiale 2002 «En ville sans ma voiture» - Participation de la Ville de Besançon

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Depuis quatre années consécutives, la Ville de Besançon participe à la journée «En Ville sans ma voiture» au cours de laquelle les automobilistes sont incités lors de différentes manifestations à délaissier leur véhicule et à emprunter d'autres moyens de locomotion. Ces actions, dont le coût est estimé à 15 245 € pour l'année 2002 visent à les sensibiliser notamment à l'utilisation des transports collectifs afin de réduire la pollution et la circulation en ville.

Cette année, cet événement prendra une dimension mondiale et compte tenu de ses engagements antérieurs ainsi que de la politique volontariste qu'elle a eue en matière de transport urbain, la Ville de Besançon se doit d'y participer. Il est envisagé notamment pour cette année d'inciter les communes de l'agglomération à participer à cette journée, d'inviter les principaux employeurs institutionnels du centre-ville à sensibiliser leur personnel, ainsi que d'étendre le partenariat avec différentes autorités organisatrices de transport.

C'est pourquoi il est proposé à tous les élus du Conseil Municipal de s'impliquer de manière significative dans cet événement.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le principe de la participation de la Ville de Besançon à cette journée mondiale, étant précisé que son financement sera assuré au budget 2002,

- autoriser M. le Maire à signer d'éventuelles conventions avec les partenaires de cette opération et solliciter leur participation financière,

- inscrire en recettes au chapitre 92.822.7472/7473.90035.35000 et en dépenses au chapitre 92.822.6238.90035.35000 les participations obtenues au budget de l'exercice courant, par décision modificative, à réception de la notification attributive.

«M. LE MAIRE : C'est donc une journée qui n'est plus nationale mais mondiale. Je rappelle que la Ville de Besançon y participe depuis le début et que cette année avec Corinne TISSIER nous avons eu le plaisir de recevoir un vélo d'or, enfin le prix du vélo. Et l'année prochaine on continuera cette opération au niveau mondial».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Voirie, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.